

Secteur scolaire du collège : « Le Ferronay » CHERBOURG - OCTEVILLE

Sous réserve d'une éventuelle modification apportée par le Conseil Général de la Manche, non connue à ce jour, le secteur de recrutement du collège est défini comme suit :

commune de Cherbourg - Octeville (ex commune d' Octeville) partie limitée :

- à l'est : par une ligne jalonnée par les bâtiments P103 et H103 de la rue Trégorois, H202 de la rue du Valois, H301 de l'avenue de Normandie et les pavillons rues de Touraine et du Poitou (ces bâtiments et pavillons étant inclus dans la zone de cet établissement).

- au sud à l'ouest et au nord : par les limites territoriales entre ex commune d'Octeville et La Glacière, Nouainville, Equeurdreville et ex commune de Cherbourg .

communes de : *Martinvast* (quartiers du Bourg et du Pont) – *Nouainville* – *Sideville*
– *Teurthéville- Hague* – *Virandeville*.